

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_015 | Histoire de la sexualité I. Biopolitique.CollectionBoite_015-8-chem | \[Chirurgie contre masturbation ?\]](#)
[ItemDr. P. P. Vanier, \[photocopie\]](#)

Dr. P. P. Vanier, [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb015_f0436

SourceBoite_015-8-chem | [Chirurgie contre masturbation ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Vanier, Paul Prosper \(Dr\)](#)

Références bibliographiques[Vanier, Cause morale de la circoncision des Israélites. institution préventive de l'onanisme des enfants](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 27/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Par la circoncision, le législateur veut mettre fin au terrible fléau qui dévore l'humanité en dégradant les constitutions; en même temps elle inoculera à la société cet esprit de législation qui la prémunira contre tant d'autres crimes, mais qui ne l'aurait point préservée des meurtrières habitudes qui la tuent dès son berceau. Un jour, un philosophe, un sage prononcera un décret de mort contre toute créature née trop faible; un jour, les philosophes législateurs, pour purger la race humaine des créatures chétives, noteront les enfants qui naîtront difformes et débiles, et Sénèque dira: « Ce n'est point la colère, mais la raison qui nous ordonne de séparer les choses inutiles des choses saines. » Combien plus sage le législateur qui, au commencement du monde, sacrifie l'organe qu'il accuse d'être le point de départ des excès qui débilitent les constitutions! Et pourtant on dira que cette institution ne respire que la naïve grossièreté des hommes primitifs? On n'aura pour cette institution que du mépris, tandis que l'on admirera la saine institution de Lycurgue, en vertu de laquelle les anciens de la tribu décrèteront la mort de tout enfant né faible.

La circoncision semble une aménité, dit M. Lévy, à côté de ce monstrueux arbitrage institué autour du berceau.

Dans l'empire de la Chine, l'infanticide sera une coutume. Il y aura là, au sein d'une civilisation qui sera réputée très-avancée, une voie pour les enfants. Qu'est-ce que la circoncision, en comparaison de l'infanticide inféodé aux mœurs de ce peuple du Céleste-Empire?

Abraham est le premier des génies initiateurs de l'humanité qui viendront soit de l'Orient, soit de l'Occident, soit du Nord, soit du Midi.

Malheureux ceux-ci, quand, se rapprochant aussi près que possible de l'esprit positif du premier législateur, ils ne songeront point à améliorer le sort des hommes, en invoquant un idéal impossible de bonheur ou de perfection, en s'élevant à d'innombrables abstractions!

Mais d'où vient à Abraham ce trait de lumière? Comment le premier des législateurs est-il arrivé d'emblée à la solution, sinon complète, du moins la plus avancée de ce difficile problème? Il faut convenir que sans la doctrine et le bienfait de la révélation, on s'explique difficilement la possibilité, dans ces temps reculés, d'une conception qui devait embrasser, dans sa réalisation, tant de résultats.

« Il est difficile de ne pas admirer, dit M. Nérée Boubée, qu'un livre (*la Bible*), écrit à une époque où les sciences naturelles étaient si peu éclairées, renferme cependant, en quelques lignes, le sommaire des conséquences les plus remarquables auxquelles il n'était possible d'arriver qu'après les immenses progrès amenés dans la science par le XVIII^e et le XIX^e siècles. »

Il est étrange aussi que la circoncision, à laquelle nous allons reconnaître aujourd'hui de si grands avantages, qu'ils aient tous été prévus ou non par le législateur, ait été instituée à une époque même antérieure aux récits généalogiques de Moïse. L'esprit d'Abraham était libre, il est vrai, de toute préoccupation; il était dégagé de tous ces détails secondaires, de toutes ces idées incomplètes et accessoires, de tous ces moyens artistiques qui plus tard devaient embarrasser la science; et, sous prétexte de progrès mécanique, veut se mettre à la traverse et empêcher l'esprit de voir la véritable cause du mal. Mais cette liberté de l'esprit suffisait-elle pour qu'Abraham pût reconnaître la principale cause du mal et la supprimer? N'a-t-il pas fallu qu'à cette époque si éloignée encore des premières notions de la science, lui fût révélée l'inféodation de la nature dans l'existence du prépuce? Quoi qu'il en soit, Abraham a vu que, selon le vœu de la nature, cet organe est l'exécuteur du gland par le chatouillement qu'il y exerce; il a vu le vœu de la nature trompé par l'usage abusif de cet organe ainsi détourné de sa destination. Il a vu là une cause incessante du mal, une excitation toujours insatiable à la perpétration d'un acte contre lequel la nature protestait, aussi bien que l'avenir de la société. A ses yeux, le pré-

BnF
MSS

